

SEANCE DU SEPT MARS DEUX MIL ONZE

L'an deux mil onze, le sept mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M DUEZ Jean Pierre, maire

Présents : M DUEZ – Mmes CHARLASSIER - BROSSARD – CHATEAU - CLEMENCEAU - JANVIER ESPINOLA
MM MOURLOT – VILLENEUVE - ARCHAT – GAUTIER – GOURDON – GRENIER -

Excusés : M TREMBLO pouvoir à M DUEZ

Absents : Mme LEVY DUMAS et MM. LEVY

Secrétaire de séance M. GRENIER

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 24 JANVIER 2011

Le compte rendu de la réunion du 24 janvier 2011 est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA TOITURE PREAU

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux de toitures des écoles. Il ne reste que le préau coté chaufferie école pour un montant de 9 504,61 €. Le Conseil après avoir délibéré décide de poursuivre les travaux et de demander une subvention auprès du Conseil Général pour un montant de 2 384,10 €.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CLASSE ET LA VOIRIE

N'ayant pas reçu les devis pour les travaux des classes et pour la voirie les demandes de subventions seront mises à l'ordre du jour de la prochaine réunion d'avril.

DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'OFFICIALIZER LE JOUR DU CESSEZ LE FEU DU 19 MARS 1962

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie relative à une demande auprès du gouvernement d'officialiser le jour anniversaire du cessez le feu du 19 Mars 1962. Après discussion le Conseil vote par 3 pour et 9 absentions l'approbation de cette demande.

CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR A TEMPS COMPLET

Monsieur le Maire soumet au Conseil la création d'un poste de rédacteur pour le secrétariat de mairie. Après discussion le Conseil décide de créer ce poste au 1^{er} janvier 2012 par 11 pour et 1 abstention.

AVENANT AU CONTRAT DE SERVICE FOURRIERE POUR 2011

Monsieur le Maire rappelle les différents courriers relatifs au service de fourrière avec la « SARL TRANS AMIS » et, propose de signer un avenant au contrat initial pour l'année 2011. Le Conseil Municipal autorise le maire à signer cet avenant.

MARATHON DES VINS DE BLAYE

Le 14 mai aura lieu le Marathon des Vins de Blaye. Le Conseil souhaite que le Conseil des Sages ainsi que des bénévoles participent à l'animation et à la décoration du bourg. Une subvention de 100 € sera allouée à cette manifestation.

TOURNE A GAUCHE

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de Monsieur le Président du Conseil Général concernant le projet de « tourne à gauche ». Les acquisitions foncières vont débiter prochainement et le projet serait prêt dans le courant février. Le dossier de consultation des entreprises est programmé pour l'automne 2011 et les travaux débiteront en 2012.

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT DE BOISSON LICENCE 4 A L'EPICERIE

La gérante de l'EURL CALMETTES, Madame BARROY, souhaite créer un point de rencontre en ouvrant un débit de boisson dans son commerce et demande à cette occasion la possibilité d'acquiescer une licence 4. Le Conseil Municipal accepte ce projet par 11 voix pour et 1 abstention à condition que les règles relatives aux nuisances sonores et environnementales précisées dans la « charte de la vie nocturne » de St Paul signée en juin 2010 avec Monsieur le Sous Préfet de Blaye soient respectées.

POINT SUR LES FINANCES

Monsieur MOURLOT a évoqué la réunion de la commission « Finances » et fait le point sur la clôture de la gestion 2010 qui se présente favorablement.

Il est proposé de souscrire un contrat d'assurance pour le personnel en cas de maladie et d'accident de travail pour un coût annuel de 7 254 €. Le Conseil donne un avis favorable.

CONVENTION D'AMENAGEMENT DE BOURG

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la réunion du 3 mars et présente le coût provisoire de cet aménagement retenu, auquel il faut rajouter la maîtrise d'oeuvre. Par contre le syndicat d'électrification peut prendre en charge l'enfouissement des lignes. Une réunion de travail pour la préparation des dossiers aura lieu mardi 15 mars à la mairie. Le syndicat des eaux prend en charge tout le réseau d'eau. Monsieur le Maire demande au Conseil Général d'intégrer la restauration extérieure du presbytère dans le programme d'aménagement de bourg. Les financements des actions projetées doivent être définis fin avril.

SYNDICAT DE LA LIVEENNE

Le 23 février, une réunion entre les maires des communes membres du syndicat a eu lieu à Mazion pour évoquer le devenir de ce syndicat suite aux différents dysfonctionnements relevés et à la menace de sa refonte au niveau départemental souhaitée par la réforme territoriale. Monsieur le Maire soumet un courrier à adresser au Président du syndicat lui proposant d'aborder lors de la prochaine réunion syndicale les points suivants :

- vote du budget : aucune action nouvelle en investissement. Vote du fonctionnement par le délégué;
- création d'un groupe de travail comprenant des élus et le syndicat ;
- lancement d'un moratoire foncier et financier, mené par le groupe de travail. Le but sera de redéfinir le périmètre du syndicat, son organisation administrative et ses sources de financement.

PRESBYTERE

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Ministère de la Culture suite à une demande de Monsieur MARCHEGAY sollicitant la protection du presbytère de St Paul au titre des monuments historiques. La responsable départementale chargée de l'affaire se propose de venir voir le bâtiment pour une présentation à la commission départementale régionale. Le Conseil Municipal soucieux de la nécessité de préserver ce bâtiment, donnera son avis dès lors qu'il aura connaissance des avantages mais aussi des contraintes liées à ce classement.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur le Maire rappelle que le dossier du PLU a été déposé en Sous Préfecture le 20 décembre 2010. A ce jour, aucune observation des différentes administrations n'est parvenue. Les services de la DDTM instruisent désormais les permis de construire suivant les zones définies par le PLU.

DEFIBRILLATEUR

Le Docteur MICHEL a proposé aux élus de la Communauté de Commune de BLAYE de s'équiper d'un défibrillateur. Après discussion le Conseil demande au Maire de voir avec les autres collectivités pour connaître le type d'appareil et le coût de cette acquisition.

CONVENTION DE COLLECTE DES TEXTILES USAGES

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de la SITA Négoce devenue propriétaire du parc de bornes à textiles détenu jusqu'à présent par la société SRCE. Cela concerne la borne placée sur le parking de la salle des fêtes. Afin de régulariser les conditions de cette prestation, une nouvelle convention doit être signée et tamponnée. Après en avoir délibéré le Conseil donne pouvoir au Maire pour signer cette nouvelle convention. De plus une redevance de 12 € sera versée à notre collectivité et ceci à partir de 2011.

QUESTIONS DIVERSES

Mercredi 9 mars l'entreprise T.A.T.P refera la traversée de la route de la Pipe qui a été détériorée par les lapins.

Le commandant de la brigade de Blaye a adressé deux fiches de prévention « cambriolages/personnes âgées » qui pourront être utilisées pour sensibiliser les administrés aux vols. Ces fiches pourraient être distribuées par le Conseil des Sages.

Monsieur le Maire présente un livret « A la découverte de ta commune » qui a pour but de sensibiliser les élèves de CM aux problèmes d'incivisme qui sont de plus en plus nombreux. Monsieur le Maire doit proposer cette brochure à la Directrice.

Le Conseil des Sages organisent une visite de la commune aux nouveaux habitants les samedi 28 mai et 18 juin.

Séance levée à 21 heures 45